

Vendredi 13 mai 2012 à Créteil  
Journée autour de l'épreuve de musique option facultative du baccalauréat

Intervention de Florence Blanc Canty, professeur de musique au Lycée Guillaume Apollinaire (Thiais)

**Brève synthèse sur la conception et le déroulement de l'épreuve**  
**Critères d'évaluation et attentes du jury**  
**Exemple d'un commentaire comparé réalisé avec des élèves de terminale**

**La conception de l'épreuve** découle des programmes ; les deux grands axes développés en classe de terminale partent :

- des pratiques musicales : vocales et/ou instrumentales et d'écoute
- de la culture musicale : travaillée dans le corpus, de trois œuvres, imposé chaque année par le BO et dans un questionnaire autour des sept problématiques (œuvre et son organisation interne, et son contexte, et sa diffusion, et son codage, et ses références au passé, et ses prolongements et son interprétation).

**Concrètement, comment se déroule l'épreuve ?**

Le jury entend le candidat pendant 40 minutes. Ce-dernier doit réaliser :

- d'une part un commentaire comparé de 2 écoutes musicales (la première est issue du corpus des trois œuvres du programme tandis que la seconde est inconnue, choisie par le jury pour ses différences, voire ses oppositions ou au contraire, ses ressemblances avec la première).
- d'autre part une interprétation vocale ou instrumentale, au choix du candidat ; cette prestation doit être présentée (pourquoi le candidat s'est-il arrêté sur cette pièce) et mise en perspective par rapport à une ou deux des 7 problématiques (organisation interne du morceau, son contexte...).

Le déroulement d'environ :

- 2 minutes pour l'accueil, la vérification de la convocation et l'installation du candidat
- 8 minutes pour les écoutes (2 minutes pour chacun des deux extraits entendus deux fois) ;
- 10 minutes pour l'exposé du candidat
- 10 minutes pour l'entretien
- 5 minutes (préparation et présentation du morceau)
- 5 minutes d'exécution

La notation est sur 20 points, seuls les points au-dessus de la moyenne comptent ; le commentaire est sur 13 points et la pratique sur 7 points (5 pour l'interprétation et 2 pour sa présentation).

Le jury s'appuie également sur la fiche de synthèse que lui remet le candidat ; bien qu'elle ne soit pas évaluée, elle est un des supports de l'entretien.

**Critères d'évaluation et attentes du jury face aux candidats**

Au regard de ces contenus et de cette organisation, l'épreuve de musique option facultative apparaît comme une double mise en relation du savoir et de la pratique musicale, qui avec des clefs d'écoute et d'interprétation vont conduire le candidat à la compréhension et à l'analyse de l'œuvre.

Schématiquement nous pouvons distinguer deux orientations dans les critères d'évaluation : d'une part l'analyse, les connaissances et le savoir-faire et d'autre part la sensibilité, l'implication et le savoir-être. Détaillons ces différents aspects :

**1. L'analyse, les connaissances et le savoir-faire**

L'exposé oral du candidat doit partir de ce qu'il entend et, pour s'enrichir au fil du discours, de ce qu'il connaît.

De manière évidente, le jury évalue sa **qualité d'analyse auditive** qui est travaillée en amont dans la préparation des extraits du programme et réinvestie en situation dans l'extrait inconnu.

Concrètement, l'analyse s'appuie sur les différents paramètres du langage musical (la couleur, l'espace, le temps et la forme) que le candidat développe en proposant un aller-retour d'un extrait à l'autre. Ces paramètres sont détaillés dans l'exemple de commentaire comparé qui conclut.

En outre, des **qualités de perspectives esthétiques** c'est-à-dire une mise en relation des extraits avec une époque, un courant esthétique, une dimension sociologique.

Au fond s'ajoute la forme... le jury s'attache à l'organisation de l'exposé. **Le savoir-faire, la méthodologie** met en valeur le propos aidant le candidat à trier et à hiérarchiser ses informations.

Du point de vue méthodologique, quelle structure peut adopter un exposé ?

Pour commencer, une brève introduction présentant les deux extraits, de rapides éléments sur l'œuvre au programme et le plan choisi. Puis, le commentaire proprement dit mettant en valeur les différences et les ressemblances entre les deux pièces (en évitant la description chronologique). Enfin, une conclusion synthétisant les aboutissants analytiques et esthétiques ; il est intéressant de proposer des noms de compositeurs ou tout du moins une époque pour l'extrait inconnu.

**2. La sensibilité, l'implication face à l'épreuve et le savoir-être**

Dans ses propos et dans ses choix interprétatifs, le candidat implique sa **sensibilité**, sa vision musicale, sa **curiosité**, son **ouverture** avec des liens artistiques, sociologiques, historiques et son **intelligence critique**. En miroir du savoir-faire, le jury est attentif aussi au savoir-être du candidat c'est-à-dire à ses **aptitudes verbales et corporelles**. Cette épreuve orale s'appuie donc sur la transmission d'une **communication**. Concrètement, le candidat est évalué sur son discours (parler avec un bon niveau de langage, choisir un vocabulaire pertinent...) et sur ses attitudes (poser sa voix, parler distinctement, adopter un débit modéré, regarder ses interlocuteurs...).

Ces critères sont présents dans l'exposé mais également dans l'entretien durant lequel le jury, par ses questions, guide et amène le candidat à l'expression de cette sensibilité.

D'expérience de jury, un commentaire moyen peut être réellement sauvé par un entretien riche, dans lequel le candidat a su comprendre et rebondir aux questions du jury tout en exprimant avec sincérité sa personnalité.

### 3. Les attentes face à la pratique instrumentale ou vocale

Cette partie de l'épreuve donne l'opportunité d'exprimer des choix musicaux ; tous les répertoires sont acceptés (classique, jazz, variété, musique traditionnelle, composition personnelle...).

Les compétences musicales du candidat sont le reflet de sa sensibilité, il doit se laisser guider par ses préférences.

Cette seconde partie de l'épreuve est en trois temps :

- **Breve présentation du morceau** (titre, origine de l'œuvre, caractéristiques principales, lien avec une des 7 problématiques du programme)
- **Interprétation** dont la qualité expressive prime néanmoins la technique (vocale ou instrumentale) doit être maîtrisée
- **Très bref entretien** avec le jury qui peut demander des précisions sur le travail de cette pièce, sur ce choix, sur l'interprétation ou encore sur la fiche de synthèse.

Comme pour la partie commentaire comparé, certains **critères d'évaluation** peuvent être dégagés :

- **Critères techniques** : attention même s'il ne s'agit pas d'un examen de conservatoire avec des prérequis définis, le jury évalue la restitution d'un texte musical (mélodie, rythme, harmonie, tempo...) ainsi que sa réalisation expressive (nuances, articulations, phrasés, respirations...)
- **Critères esthétiques** : la pratique permet aussi de noter comment le candidat s'est approprié un corpus à la fois à la lumière de son interprétation et de sa présentation
- **Critères personnels** : englobent des éléments larges et divers qui s'adaptent à chacun des candidats (pertinence du choix, plaisir musical dans le jeu vocal ou instrumental, aptitude à parler du morceau ou du courant auquel il appartient, lien avec les problématiques, reflet de l'expérience musicale du candidat, implication personnelle...)

**Exemple d'un commentaire comparé réalisé avec des élèves de terminale (mars 2012)** Extrait 1 : *Credo* de la *Messe en si m* de Bach et extrait 2 : *Credo* de la *Missa Brevis KV 220* de Mozart

#### Proposition d'introduction :

Me sont proposés à la comparaison 2 extraits musicaux.

Le premier, issu de notre programme appartient à la *Messe en si mineur*. Ecrite sur plus de 25 ans, par le maître allemand de l'époque baroque : JS Bach, elle est sans doute l'œuvre de sa vie. L'extrait entendu, celui du *Credo* appelé également *Symbolum Niceum* (en référence au Concile de Nicée) en est la 3<sup>ème</sup> partie, composée entre 1748-1749 à la fin de la vie du Kantor de Leipzig.

Le second, pièce inconnue est également un extrait d'œuvre religieuse, vraisemblablement appartenant à l'ordinaire de la messe ayant reconnu en introduction le texte latin du *Credo* suivi du développement musical sur le *Patrem Omnipotentem* s'enchaînant pour finir sur *Et incarnatus est*.

Je vais mettre en regard dans mon commentaire les différences et les similitudes de ces deux extraits en m'appuyant, de manière analytique et non descriptive, sur les différents paramètres du langage musical que sont la couleur, l'espace, le temps et la forme, sans omettre l'expression sémantique du texte religieux.

#### Proposition de conclusion :

A partir des remarques dégagées dans cette analyse comparée, des éléments de conclusion se distinguent.

Stylistiques d'abord car JS Bach se tourne ici vers un style ancien avec l'emploi de la mélodie grégorienne, d'un contrepoint vocal à 5 voix proche de l'univers franco-flamand, de l'écriture se référant directement à la fugue et du choix épuré de la formation. La 2<sup>nde</sup> œuvre, en comparaison, s'appuie sur des critères plus modernes comme en révèlent la formation complète, la variété de l'écriture et des expressions le tout amenant théâtralité.

Esthétiques ensuite avec l'emploi systématique de la basse continue, JS Bach est le témoin de l'époque baroque. La 2<sup>nde</sup> œuvre équilibrée et concertante, sans basse continue, me semble classique. Les 2 grands maîtres de cette période que sont Haydn et Mozart ont considérablement écrits pour l'Eglise.

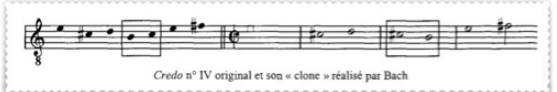
Cette dernière œuvre laisse présager de l'évolution de la messe en musique qui se rapprochera, dans bien des cas, des genres de la symphonie et de l'opéra notamment avec Beethoven ou encore Rossini.

#### Méthodologie (proposée à mes élèves) et argumentation :

- d'un point de vue méthodologique vous faites votre double tableau qui vous sert de brouillon (prises de notes pendant les écoutes)

- d'un point de vue pratique vous lisez les paramètres les uns après les autres en dégageant les différences et les similitudes

|  |  |
|--|--|
| 1 <sup>er</sup> extrait (œuvre issue du programme) | 2 <sup>nd</sup> extrait (œuvre libre à comparer) |
|--|--|

|   |  |  |   |  |   |   |
|---|--|--|---|--|---|---|
| <p><b>Couleur :</b><br/>* formation (effectif)</p> <p>* caractère</p>   | <p>chœur à 5 voix (sop I,II, alt., tén., bas.), violons I-II, continuo</p> <p>péremptoire, puissant</p>  | <p>Soprano, alto et ténor solistes, Chœur à 4 voix (sop, alt, tén, bas), 2 trompettes en do, 2 timbales (do et sol), violons I-II, violoncelles et orgue</p> <p>Puissant, brillant et plus intimiste dans les parties avec solistes</p>  |   |  |   |   |
| <p><b>Espace :</b><br/>* écriture</p> <p>* nuances</p> <p>* mode, tonalité</p>  | <p><b>On distingue 3 ensembles, 3 plans sonores :</b></p> <p>1. Chœur à 5 voix à l'écriture en imitation (le ténor énonce le cantus firmus grégorien (mélodie) en valeurs longues qui circulera à toutes les voix) jouant sur le principe des retards.</p> <p>L'ensemble des voix se situe dans la partie haute de leur tessiture (symbole de l'élévation vers le Dieu unique)</p> <p>2. La basse, le continuo accompagne, avec une même vigueur, par une succession ininterrompue de noires, développant des gammes descendantes et ascendantes marquant la tonalité de manière horizontale.</p> <p>3. A partir de la mes. 14 (lorsque le cantus est passé à toutes les voix) celui des violons qui, réparti en 2 voix, réalisent l'accompagnement instrumental contrapuntique et concertant (traduisant l'allégresse et la virtuosité) avec le chœur.</p> <p>Homogènes, globalement mf à f</p> <p>La majeur (bien que 2 dièses à la clé) mais d'allure modale ; l'évolution du sol (tantôt ♯, tantôt bécarre) est due à la transposition du mode grégorien en la</p> | <p><b>Deux types d'écriture :</b></p> <p>-contrapuntique pour les solistes :entrées en imitation, questions réponses</p> <p>- harmonique (verticale) pour le chœur</p> <p><b>On distingue 4 plans sonores :</b></p> <p>-tp + timbales (ponctuation harmonico-rythmique)</p> <p>-les cordes (accompagnement : pour les violons &gt; le chœur avec un ruban ininterrompu avec des notes répétées, arpèges ascendant &gt; symbolisant l'élévation et la puissance ; pour les solistes développement mélodique travaillé soutenus et pour les violoncelles [l'orgue que l'on entend peut y est associés]&gt; rôle harmonique sorte de BC émancipée)</p> <p>-le chœur (le thème)</p> <p>-les solistes (développement mélodique travaillé soutenus par le bicinium des violons)</p> <p>En oppositions : Fortes (intro, chœur), douces (solistes)</p> <p>Do M avec une modulations au ton de la dominante sol M (passage soliste) puis de la sous-dominante (2<sup>nd</sup> chœur et soliste) Fin retour en Do M</p>  |   |  |   |   |
| <p><b>Temps :</b><br/>* tempo<br/>* mesure (métrique)<br/>* rythme(s)<br/>caractéristique(s)</p>  | <p>allant</p> <p>4/2 (<i>alla breve</i>)</p> <p>valeurs longues « credo in unum Deum » et noires pour le continuo</p>  | <p>Rapide – Allegro</p> <p>Binaire 4/4 mais entendu à la blanche</p> <p>Trompettes et timbales marquent les tps forts du 4/2 ; le violon est en double-croches ininterrompues croches violoncelles ; chœur (rythmique travaillée entre dactyle, spondée et anapest) mais chante en homorythmie</p>   |   |  |   |   |
| <p><b>Forme :</b><br/>* structure interne</p> <p>* thématique (mouvements mélodiques, thème sur portée...)</p>  | <p>Sorte de fugue à 7 voix sur l'intonation grégorienne du credo (d'après le n°1-2-4 de l'édition vaticane). Les voix qui n'ont pas le cantus, insistent sur le texte, avec des répétitions de mots importants et quelques mélismes. L'ensemble se termine à nouveau sur l'affirmation <i>Credo in unum Deum</i>. Le mot « credo » (« je crois ») retentit 49 fois (7 fois 7, nombre sacré), « in unum Deum » 84 fois (7 fois 12, 12 représentant les apôtres) utilisation de l'incipit du credo grégorien comme cantus firmus ; mutation du thème du credo (inversement 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> note)</p>  | <p>Incipit du credo grégorien a cappella, ténor solo</p> <p>Introduction orchestrale (2 mesures)</p> <p>A – Chœur (5 mes. + 1 tps)</p> <p>B – Solistes successivement sop, ténor et alto (5 mes)</p> <p>A' – Chœur : même caractère que A, rythmique proche mais développement mélodique un peu différent (3mes)</p> <p>B' – Solistes seulement sop, tén (3 mes. et demie)</p> <p>A'' – Chœur : idem avec encore un développement mélodique différent (5 mes)</p>    |   |  |   |   |
| <p><b>Rapport texte/musique (langue, sens, mises en valeur...)</b></p>  | <p>Le texte est court ; écriture essentiellement syllabique avec quelques mélismes.</p> <p>Cette partie n'exploite que la 1<sup>ère</sup> phrase du texte du Credo soit <i>Credo in unum Deum</i> (<i>Je crois en un seul Dieu</i>).</p> <p>Mise en avant de certains mots par les retards (ex 23-24 étirement de « unum »= « un » très imp. « un seul Dieu ») ; développement d'autres mots (Deum 17-18 en la et 30-31 fa# ; Credo valeur longue, attaques décalées d'1 ½ tps à 18 ou à 34...)</p>  | <p>Le texte est long et l'écriture est toujours syllabique</p> <p>Annonciation a cappella de 1<sup>ère</sup> phrase du texte du <i>Credo</i> soit <i>Credo in unum Deum</i> puis l'extrait est construit sur le texte du <i>Patrem</i> (qui s'enchaînait avec <i>le Et incarnatus est</i>)</p> <table border="1" data-bbox="893 1400 1468 1803"> <tr> <td><i>Patrem omnipotentem, factorem coeli et terrae visibilium omnium et invisibilium.</i></td> <td><i>le Père tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre, de tout l'univers visible et invisible.</i></td> </tr> <tr> <td>Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum et ex Patre natum ante omnia saecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero, genitum, non factum consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de coelis.</td> <td>Et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles. Dieu né de Dieu. Lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait ; qui pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieux.</td> </tr> </table> | <i>Patrem omnipotentem, factorem coeli et terrae visibilium omnium et invisibilium.</i> | <i>le Père tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre, de tout l'univers visible et invisible.</i> | Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum et ex Patre natum ante omnia saecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero, genitum, non factum consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de coelis. | Et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles. Dieu né de Dieu. Lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait ; qui pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieux. |
| <i>Patrem omnipotentem, factorem coeli et terrae visibilium omnium et invisibilium.</i>   | <i>le Père tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre, de tout l'univers visible et invisible.</i>   |  |   |  |   |   |
| Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum et ex Patre natum ante omnia saecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero, genitum, non factum consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de coelis. | Et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles. Dieu né de Dieu. Lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait ; qui pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieux.  |  |   |  |   |   |
| <p><b>Repères culturels :</b><br/>* Destination, genre, œuvre (éventuellement)</p> <p>* esthétique (époque, mouvement musical, compositeur...)</p>  | <p>Musique religieuse, genre de l'ordinaire de la messe, ici <i>Credo</i> de la <i>Messe en si</i> composé entre 1748 et 1749</p> <p>JS Bach se tourne ici vers une esthétique au <i>stile antico</i> (style ancien) avec l'emploi de : la mélodie grégorienne, d'un contrepoint vocal à 5 voix proche du style franco-flamand, de l'écriture se référant directement à la fugue et du choix épuré de la formation (continuo et ajout des violons)</p>   | <p>Musique religieuse, genre de l'ordinaire de la messe, ici <i>Credo</i> et <i>Patrem</i></p> <p>Proche de l'univers baroque mais plus moderne sa conception (la BC s'estompe, la partie orchestrale est plus présente, l'aspect théâtral est présent) qui reflète l'équilibre classique. Il s'agit de la <i>Missa Brevis</i> KV 220 de Mozart composée en 1775.</p>  |   |  |   |   |